

# Parc naturel régional

Comité de pilotage de la  
Réserve marine du le golfe de Beauduc

26 avril 2019, Mas du Pont de Rousty

de

Camargue

## Etaient présents :

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| - <b>ARNASSANT Stéphan</b>       | Parc naturel régional de Camargue                           |
| - <b>BENOIT Jean-Claude</b>      | Prudhomie de Martigues/Pêcheur professionnel                |
| - <b>BEFELD Silke</b>            | Réserve Nationale de Camargue - SNPN                        |
| - <b>FOUR André</b>              | ADDEC   |
| - <b>FRACHON Noémie</b>          | Agence française de la Biodiversité                         |
| - <b>GAMBAIANI Delphine</b>      | CESTMED   |
| - <b>GAUZARGUES Georges</b>      | Pêcheur professionnel                                       |
| - <b>LASSUS-DEBAT Aurélie</b>    | Parc naturel régional de Camargue                           |
| - <b>LE DIREACH Laurence</b>     | GIS Posidonie   |
| - <b>MAROBIN-LOUCHE Delphine</b> | Parc naturel régional de Camargue                           |
| - <b>MONCOURTOIS Cécile</b>      | Parc naturel régional de Camargue                           |
| - <b>NICOLAS Delphine</b>        | Station biologique de la Tour du Valat                      |
| - <b>RAMPNOUX Nicolas</b>        | Fondation VEOLIA  |
| - <b>ROSSI Matthieu</b>          | Conseil départemental des Bouches-du-Rhône                  |
| - <b>ROZELET Michel</b>          | Mairie de Palavas – gestionnaire d'un cantonnement de pêche |
| - <b>THIBAUT Marc</b>            | Station biologique de la Tour du Valat                      |
| - <b>THIBAUT Charlotte</b>       | Commune de Port-St-Louis-du-Rhône                           |
| - <b>VINCI Vanessa</b>           | Parc naturel régional de Camargue                           |

## Etaient excusés :

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| - <b>BRICHET Marion</b>         | DIRM Méditerranée  |
| - <b>CHASSAIN Roland</b>        | Président du Parc naturel régional de Camargue               |
| - <b>CONSTANTIN Pauline</b>     | Institut marin du Seaquarium                                 |
| - <b>DANIEL Boris</b>           | Agence française de la Biodiversité                          |
| - <b>DERVIEUX Alain</b>         | Mairie d'Arles   |
| - <b>DE MURCIA Roger</b>        | Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer                          |
| - <b>DI BENEDETTO Charlotte</b> | Service Environnement – commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône |
| - <b>ESCAFFRE Laurent</b>       | Service Mer du Conseil Régional PACA                         |
| - <b>GENDRE Martine</b>         | DREAL PACA   |
| - <b>MARTIN Aline</b>           | Service Environnement – commune d'Arles                      |
| - <b>SARGIAN Peggy</b>          | Agence française de la Biodiversité                          |
| - <b>VACQUER André</b>          | Association des plaisanciers de Port gardian                 |
| - <b>VILLENEUVE Rémi</b>        | IFREMER  |
| - <b>ZYS Cécile</b>             | Agence de l'Eau RMC  |

## Ordre du jour :

- Présentation des résultats des pêches scientifiques de suivi du cantonnement de pêche
- Le LIFE Marha
- Bilan des actions réalisées dans le cadre de la notice de gestion (2015-2019) en cours
- Zoom sur les résultats de la première campagne NOURMED d'IFREMER
- Perspectives 2019-2020
- Questions diverses

En premier lieu, Delphine Marobin-Louche accueille et remercie les participants, leur propose un tour de table puis présente l'ordre du jour. M. Rozelet, adjoint au maire de la commune de Palavas, informe qu'il participe

au comité de pilotage en tant qu'observateur du fonctionnement d'un cantonnement de pêche, Palavas étant gestionnaire du cantonnement de Porquières.

## 1. Présentation des résultats des pêches scientifiques de suivi du cantonnement de pêche

Laurence Le Direach, du GIS Posidonie, présente les résultats des pêches scientifiques du cantonnement de pêche réalisées en 2017-2018 en partenariat avec les pêcheurs professionnels (voir son diaporama).

Le suivi du peuplement de poissons avant/après protection a utilisé deux types d'engins de pêche pour suivre l'évolution des peuplements de poissons :

- pêches scientifiques au **filet** : **adultes**, espèces présentes, densité, biomasse, CPUE, dedans/dehors, 3 saisons (avril, juin, septembre 2018)
- pêches scientifiques au **petit chalut à perche** : **juvéniles**, sur substrat meuble, à 10 m de profondeur, dedans/dehors le cantonnement, 2 saisons (mai/juin 2017, février/mars 2018)

### ➤ Les résultats au filet trémail :

22 à 30 espèces de poissons ont été échantillonnées selon la saison et 5 invertébrés (la seiche, le poulpe, le homard, la grosse crevette, et la « gambas »). Les espèces de poissons pêchées étaient majoritairement d'intérêt commercial. Le nombre de raies (étoilées, torpilles) a été important (notamment les torpilles en été) et il faut noter la présence de méduses en septembre.

L'augmentation des captures entre 2014 (état initial) et 2018 est nette. On observe une variation des espèces selon les saisons. L'hiver a été caractérisé par les aloses, muges, chinchards et dorades. Au Printemps, de nombreuses soles, de toutes espèces, ont été pêchées tandis que l'été a vu l'augmentation des turbots dans les filets.

Les espèces qui ont vu la plus forte augmentation de leur abondance entre 2014 et 2018 sont les grondins, toutes les soles, les raies étoilées et torpilles et l'alose.

La diminution des abondances des maquereaux et des dorades par rapport à 2014 peut avoir plusieurs explications. Le maquereau est une espèce pélagique, qui se déplace en groupes et a tout simplement pu ne pas être échantillonné pendant les campagnes de 2018, tandis que les dorades sont des espèces migratrices, qui se rapprochent des lagunes quand l'eau se réchauffe : les dorades se trouvaient probablement au large en hiver, et dans les lagunes au printemps, ce qui fait qu'elles n'ont pas été beaucoup échantillonnées

Les poissons plats et les grondins sont des espèces benthiques, c'est-à-dire qu'ils sont liés au substrat et en dépendent pour une très grande partie de leur cycle de vie. La raie étoilée vit quant à elle dans la colonne d'eau, mais se nourrit sur le substrat. Ces espèces sont donc fortement impactées par le chalutage, avec la mortalité directe par pêche, car ce sont généralement des espèces peu mobiles qui n'arrivent pas à échapper au chalut, ou bien par la diminution de la nourriture disponible. En effet, ces espèces se nourrissent d'invertébrés benthiques, qui sont sensibles au chalutage. La diminution du chalutage dans le golfe leur a été bénéfique.

L'évolution des tailles moyennes pêchées de différentes espèces est présentée dans les graphiques du diaporama. Pour la richesse spécifique (nombre d'espèces différentes), il y a peu de différence entre les zones échantillonnées dans et hors cantonnement.

**Toutes saisons confondues, la densité et la biomasse de poissons capturés sont plus élevées dans la réserve que dans les zones ouest et est situées de part et d'autre.**

**Toutes saisons confondues, la Capture de poissons par unité d'effort (CPUE) a augmenté dans la réserve (x 4,3) mais aussi en dehors (x 2.5) . Globalement elle a été multipliée par 2 dans le golfe de Beauduc en 3 ans.**

### ➤ Les résultats au petit chalut :

Lors de la pêche au petit chalut, les individus pêchés sont triés sur le bateau : les poissons sont congelés dans des sacs puis identifiés, mesurés et pesés une fois arrivés au laboratoire. Les pêches au chalut se sont correctement déroulées, sauf la campagne de saison froide t0+4, en 2018, où les conditions météorologiques n'ont permis de faire que 2 réplicats par station au lieu de 3. De manière générale, un nombre plus important d'individus a été pêché en saison chaude (872 et 766 en 2014 et 2017), qu'en saison froide (79 et 207 en 2015 et 2018, respectivement). De même, le nombre total d'espèces échantillonné est plus élevé en saison chaude. Il

semble donc y avoir un effet marqué de la saison sur les juvéniles de poissons, lié aux périodes de recrutement, mais pas d'effet clairement observable de la mise en place du cantonnement

La composition en espèces avec les fréquences des 10 espèces les plus pêchées en 2014-15 et en 2017-18 montre une très nette évolution favorable aux poissons plats. En effet, la part des poissons de la famille des gobiés (espèces du genre *Pomatoschistus*, *Callionymus risso* et *Gobius niger*) a fortement diminué dans les peuplements entre t0 et t0+4, au profit des poissons plats, principalement de l'espèce *Arnoglossus laterna*, mais aussi de *Buglossidium luteum*.

**La mise en place du cantonnement semble donc avoir favorisé les espèces de poissons plats. En effet, les espèces du genre Gobiidae sont généralement résistantes aux conditions environnementales, avec une reproduction et une croissance rapide, ce qui en fait des espèces peu vulnérables au chalutage, contrairement aux espèces de poissons plats. Il y a donc un impact positif de la mise en place du cantonnement sur les poissons plats.**

\*\*\*

Delphine Nicolas de Station biologique de la Tour du Valat souhaite savoir s'il reste des échantillons de juvéniles de soles (*Solea solea*) pour analyses. L'idée étant de comprendre si les soles arrivent à ressortir du système des « Etangs et marais des salins de Camargue » en analysant les otolithes. Elle verra cela avec l'équipe du GIS posidonie. Delphine Gambaiani est intéressée par les bogues (1 ou deux individus) pour un suivi des déchets dans leur appareil digestif. Mme Le Direach répond qu'il n'y a pas eu de bogues pêchés.

Jean-Claude Benoît est content de voir le retour du poisson cette année. Il y a eu également beaucoup de seiches ce qui a pu aussi les attirer.

André Four souhaite connaître l'impact sur les étangs inférieurs et leurs juvéniles de poissons. Mme Nicolas indique qu'il y a une station sur le domaine du conseil départemental des Bouches-du-Rhône mais que son suivi n'a pas pu être réalisable. Il y a également une station de suivi plus en amont dans le Vaccarès. Pour M. Four, ces étangs alimentaient plus la mer avant quand il y avait plus d'échanges. La température augmente et les étangs sableux sont devenus limoneux.

M. Benoit indique qu'il y avait également des dorades et d'autres espèces de poissons et il pense que la baisse est lié à un manque d'ouverture des martelières.

Aurélien Lassus-Debat rappelle le contexte : la pluviométrie a fortement baissé depuis 2017. Quand la mer est haute, si on ouvre les martelières de la Fourcade, on fait rentrer du sel et cela n'apportera de l'eau que temporairement pour les poissons car avec l'évaporation on va perdre l'eau et garder le sel, ce qui aggrave l'augmentation de la salinité au fur et à mesure.

Actuellement une personne manœuvre le pertuis seulement le matin en fonction des décisions de la commission exécutive de l'eau ce qui limite les possibilités d'ouverture. Avec une automatisation du pertuis, on pourra faciliter les échanges et ouvrir dès que ce sera possible.

Cet été, le manque de pluie va conduire aux mêmes problèmes et le sel va augmenter dans la lagune. Il faut anticiper à long terme sur une entrée trop importante de sel.

M. Benoit informe qu'il a ouvert dimanche les martelières pendant 4 heures et qu'il s'est fait menacer par la DDTM suite à cela.

Concernant le phénomène de mortalité de muges, Mme Marobin-Louche propose que les pêcheurs puissent indiquer si poissons s'accumulent en amont des martelières de La Fourcade grâce à une chaîne d'alerte. Il faudrait pouvoir déterminer qui prévient qui.

M. Benoit informe que M. Liabeuf a envoyé un mail au Parc et à tout le monde et qu'il n'y a pas eu de réponse. Pour Mme Marobin, le mail ne suffit pas et il faut s'assurer que le message a bien été reçu en envoyant sur un téléphone portable et en ajoutant si possible des photos. Avec les mails on ne sait pas si le message est arrivé car il peut y avoir des problèmes de réception.

## 2. Le LIFE MARHA (2018-2025)

Mme Marobin-Louche présente le programme LIFE MARHA (2018-2025) porté par l'Agence française de la biodiversité et dont le Parc est un des bénéficiaires associés (voir diaporama joint).

Concernant la réserve marine, ce programme permet de financer la gestion des moyens nautiques et l'embauche d'une technicienne-écogarde marin pour 6 ans ce qui permettra une présence accrue en mer notamment au

travers de suivis de la fréquentation côtière et d'actions de sensibilisation en mer (campagne Ecogestes notamment).

La sensibilisation sera aussi développée sur les ports, les plages et des partenariats seront développés avec différents acteurs du territoire (scolaires, écoles de voile, office du tourisme...). Des panneaux d'information seront installés sur 5 plages du territoire.

Par ailleurs, il est prévu une cartographie des fonds du golfe de Beauduc et de l'anse de Carteau. L'évolution des fonds pourra ainsi être comparée par rapport à la cartographie réalisée en 2008 avant la création du cantonnement et de la zone de protection de biotope. Les traces de pression (ex : traits de chalut) seront aussi analysées suite aux données transmises par le sonar latéral.

### 3. Bilan des actions réalisées dans le cadre de la notice de gestion (2015-2019) en cours

Mme Marobin-Louche dresse ensuite le bilan des actions réalisées dans le cadre de la notice de gestion en cours (2015-19) de la Réserve marine en fonction des différents thèmes (voir diaporama et tableaux) :

- Communication / sensibilisation
- Surveillance / Gestion des activités
- Actions /Partenariat.

Des informations régulières ont été faites auprès des pêcheurs professionnels sur l'avancée des actions par le biais de bulletins envoyés par mail et affichés en capitainerie. La page Facebook Aires marines protégées de Camargue fournit également aux acteurs du territoire et au grand public des informations sur les actions du Parc et de ses partenaires en mer.

Mme Laurence Le Direach souligne le rôle important des pêcheurs pour la mémoire des paysages et de l'évolution des pêches.

Mme Gambaiani explique de nombreuses données sur les tortues ont pu être obtenues grâce à la participation des pêcheurs, notamment sur leur ingestion de déchets.

Pour M. Thibault, il faudrait un suivi de la pression de pêche au poulpe.

M. Gauzargues préconise au moins 3 mois de fermeture, en choisissant une période comprise entre fin mars et fin octobre. Les pêcheurs de Beauduc pêchent le poulpe surtout entre fin octobre et début janvier. En février, certains poulpes sont encore petits et il attend juin que les tailles aient augmenté. Il s'est aperçu qu'en laissant les pots, cela créait un abri et les fanions sont entretenus (ils mangent les moules). Aux saintes, la pêche au poulpe reprend en septembre. Le problème est que les poulpes sont vendus trois fois plus cher en plein été, ce qui encourage la pêche à des périodes peu propices pour l'espèce. Par ailleurs, M. Gauzargues nous informe que trop de petites daurades sont pêchées et que cela devrait être plus réglementé en Méditerranée.

### 4. Zoom: Programme Nourmed d'Ifremer

Delphine Marobin-Louche présente ensuite la **campagne Nourmed** menée en 2018 par IFREMER à l'échelle du Golfe du Lion, dont l'objectif est de mieux connaître les nourriceries de poisson et de mollusques. Le Parc a pu indiquer les zones sensibles qu'il convenait d'éviter pour ces campagnes qui ont lieu à l'aide de traits de chalut et a informé les pêcheurs du projet. Ainsi, deux zones prévues initialement dans le golfe de Beauduc, entre les sites protégés ont été retirées pour ne pas perturber les efforts réalisés avec le cantonnement de pêche. Les résultats sont présentés dans le diaporama joint.

### 5. Perspectives 2019-2020

Mme Marobin-Louche détaille les perspectives d'action à venir sur les thèmes suivants (cf. diaporama) :

- **Embauche d'une technicienne-ecogarde (3 ans fois deux) depuis le 4 /03**
- **Suivi de la fréquentation côtière dans les zones à enjeux**
- **Outils de sensibilisation et de communication (Plaquette, Panneaux « habitats marins » )**
- **Outils de valorisation des efforts des pêcheurs professionnels du golfe de Beauduc**

Concernant les **dispositifs de nurseries artificielles pour les poissons**, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône indique qu'il peut participer au financement de ce type d'actions.

Mme Marobin-Louche indique qu'un courrier de soutien des pêcheurs professionnels serait bien utile pour accélérer les démarches au niveau de la faisabilité juridique (déplacement des searocks) et de la recherche de financement.

M. Briffaud suggère la réalisation par le Parc d'un courrier type pour les pêcheurs et d'en réaliser un par port de pêche.

Concernant le projet « SEPIA », M. Gauzargues informe qu'il retrouve sur les cordes des pots à poulpes de nombreux œufs de seiche accrochés.

Il alerte sur la baisse du nombre de telliniers. Le nombre de tellines diminuent même dans des endroits comme le phare de Beauduc où elles ne sont quasiment plus pêchées. Il s'interroge sur la pollution du Rhône comme cause possible à cette raréfaction du coquillage. Par ailleurs,, avec l'évolution de la côte, plusieurs endroits ne sont plus propices au développement de tellines : zones aménagées de digues, galets, zones argileuses.

M. Four explique que l'ADDEC (association pour le développement durable et l'écologie en Camargue) travaille sur la thématique des déchets notamment avec le CNRS sur les tortues mortes et vivantes. L'utilisation des pots par les poulpes pour stocker des déchets a été remarquée par les pêcheurs.

M. Gauzargues ajoute qu'il retrouve aussi de nombreuses lunettes dans les pots à poule et des canettes. Les poulpes rassemblent aussi coquilles mortes de St Jacques, coques et moules dans les pots. Il a remarqué une baisse importante des déchets dans les filets depuis 20 ans, notamment les pots de yaourts et gobelets qui étaient plus nombreux avant. Il pense que la fin des décharges a eu un effet très positif.

M. Rampnoux confirme que la fermeture de la décharge d'Entressen a eu un effet considérable sur la limitation des déchets dans les milieux naturels.

## 6. Questions diverses

Les 4 thématiques suivantes sont évoquées :

- **Pescatourisme / Interreg Delta Lady**
- **Conférences et/ou fiches à organiser sur les requins et la continuité écologique**
- **Zoom sur la pollution hydrocarbures de l'hiver 2018**
- **Vos questions**

M. Arnassant informe du projet d'intervention d'un cabinet spécialisé dans le pescatourisme pendant le programme INTERREG Delta lady (qui durera 2.5 ans). Celui-ci interrogera les pêcheurs en lagunes et en mer lors d'entretien pour comprendre les besoins techniques et juridiques.

M. Four indique avoir observé des galettes d'hydrocarbures jusque sur la plage ouest le 13 avril 2019 suite à la pollution accidentelle de l'hiver 2018..

Mme Le Direach rassure sur l'impact qui est assez faible sur les invertébrés dans ces quantités, la matière étant très vite recyclée par les bactéries. L'impact le plus fort de ces pollutions maritimes par hydrocarbures est pour les oiseaux.

Selon M. Thibault, sur le site des Anciens Salins la configuration pour fermer les entrées d'eaux marines pour ce type de pollution est compliqué. Il faudrait réfléchir avec le Conservatoire du Littoral à l'installation de barrage à hydrocarbures internes au site.

M. Four explique le travail que va réaliser l'ADDEC pour revaloriser les métiers et produits de la pêche. En Août, il y aura notamment un travail sur la valorisation par la cuisine des muges avec Camargue Plurielle et le chef Roger Merlin (en août).

\*\*\*\*\* <°))))))< \*\*\*\*\* <°))))))< \*\*\*\*\* <°))))))< \*\*\*\*\* <°))))))< \*\*\*\*\*

Pour toute précision ou complément d'information, veuillez contacter le :

**PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE** - Mission « Littoral, Milieu marin et Ressources halieutiques »  
Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles – France Tél : 04 90 97 10 40 Fax : 04 90 97 12 07  
E-Mail : [littoral@parc-camargue.fr](mailto:littoral@parc-camargue.fr) Site : <http://www.parc-camargue.fr>